

SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), avocats
56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE
Tél : 04.50.97.21.81
fallion-dubreuil@wanadoo.fr

**Vente aux enchères publiques
d'une maison à usage d'habitation
d'une surface d'environ 207,65 m²
sur un terrain clôturé et avec piscine
sise à AMANCY (74)**

**Mise à prix : CENT VINGT MILLE EUROS
(120.000 €), frais en sus**

Le JEUDI 3 FEVRIER 2022 à 14 h

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 Quai du Parquet.

A la requête de la société **CREDIT LOGEMENT**, SA au capital de 1.259.850.270 €, immatriculée au R.CS de PARIS sous le numéro B 302.493.275, dont le siège est sis 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS cedex 03, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités audit siège, ayant pour avocat constitué

la SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), agissant par Me Emmanuel DUBREUIL, son co-gérant en exercice.

Désignation des biens

Sur la commune d'AMANCY (74), sise 5, lotissement « les noyers », **une maison à usage d'habitation avec terrain clôturé et piscine**, cadastrée section B sous le numéro 1672 pour une contenance de 14a 16ca,

Le bâtiment d'une surface d'environ 207,65 m² est composé d'un rez de chaussée et d'un sous-sol disposant chacun d'un accès direct à l'extérieur, se composant ainsi :

✓ **au rez de chaussée**, un dégagement, un hall ouvert sur la cuisine et le séjour, une cuisine équipée ouverte, un salon, un WC, 5 chambres, une salle de bain-wc, un escalier menant au sous-sol – rez de jardin,

✓ **au sous-sol et rez de jardin**, une 6^{ème} chambre avec salle d'eau et WC, une salle de sport, un dégagement, une buanderie, une cave voutée, un local technique et une chaufferie avec chaudière à granulés.

L'extérieur entièrement clôturé comprend 2 aires de stationnement, l'une goudronnée et l'autre couverte, une piscine avec abris de jardin.

Occupation : La maison est occupée par les propriétaires.

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, huissier, le 26 avril 2021, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : Par huissier, le vendredi 14 janvier 2022 de 14 heures à 15 heures

Enchères : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque de **12.000,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

Renseignements :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 11 juin 2021 et du PV de description y annexé (RG N° 21/00637)

2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL**, avocats et sur
<https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville>

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 29 novembre 2021

SELARL F.D.A